

— Je pense enfin que je veux voir Julio, qui nous échappa... et qui s'est... fichu de moi, pour lui apprendre qu'on ne quitte pas ainsi les nuis, avant d'avoir partagé le gâteau ! Ainsi prends ton chapeau et conduis-moi chez Julio. Je suppose, au moins, que tu as son adresse ?...

— Sans doute, mais...

— Mais quoi ? J'expliquerai en route ce qu'il faut faire. Tu verra que ça ira comme sur des roulettes.

Et Désiré se leva, les yeux pleins de colère, la bouche contractée par toutes les mauvaises passions qui faisaient de cet épouvantable gamin le scélérat le plus enduroi et le mieux réoussi que l'on pût rêver.

XXIX.

Mais, au moment de sortir, Désiré mit la main sur le bras de son frère et l'arrêta.

— Que me veux-tu ? fit Prosper, qui, par moment, avait réellement peur de son complice.

— Un mot !

Il se pencha à son oreille.

— Peux-tu me procurer du poison ?

Prosper frémit des pieds à la tête.

— Du poison ?

— Oui.

— Pourquoi faire ?

— Tu ne devines pas ? As-tu déjà oublié que Jeanne d'Esparre vit toujours, qu'elle ne sera évidemment condamnée qu'à la détention, et qu'il y a, de par le monde, une demi-douzaine de millions qui nous attendent, si nous savons nous y prendre et les prendre ?

— Comment, tu veux ? Mais mademoiselle d'Esparre est en prison...

— Justement ! Sa mort en paraîtra plus naturelle !...

— Tu es fou ! Nous avons échappé jusqu'à présent aux soupçons. Ne tentons pas le sort. Une nouvelle tentative pourrait nous perdre. Nous sommes sûr d'un million à partager, dans deux ans. Est-ce que cela ne suffit pas, après tout ?

— Tu me fais pitié ! ricana Désiré. Nous aurons tout ! Tu as peur ?

— Mais non ! fit Prosper avec embarras et hésitation.

— Si ! Tu te grises avec les bénéfices de ton journal. Mais combien cela durera-t-il ? Et qu'est-ce que cela me rapporte à moi ?

— Un million ! La belle affaire ! Qu'en restera-t-il, pour chacun de nous, après l'avoir coupé en quatre ? Pense que nous pouvons en avoir cinq ou six ! D'ailleurs, c'est moi qui me charge de tout, comme j'ai fait jusqu'à présent. Voyons, suis mes conseils.

— Et puis, tu comprends, moi, je poursuis notre but quand même. Si tu refuses de me procurer du poison, eh ! bien, je m'en procurerai ailleurs, voilà tout. Seulement ce sera plus dangereux !

— Mais quelle est ton idée ?

— Cela me regarde !

— Et tu es décidé à agir, quoi qu'il arrive ?

— Absolument.

Prosper réfléchit un instant. Sa faiblesse de caractère, disons le mot, sa lâcheté luttait en lui contre la convoitise. C'était un vicieux, il n'avait pas l'étoffe des grands criminels.

Sans Julio et Désiré, certes, il ne fut jamais allé jusqu'à l'assassinat, se contentant de rouler dans tous les bas-fonds de la société parisienne jusqu'à l'oséroquerie et au vol, peut-être faisant "sauter la coupure", exploitant le travail et l'énergie de Julio, s'arrêtant à l'ignominie.

Mais Julio le dominait, ainsi que son jeune frère, et lorsqu'il pensait aux millions qu'on faisait danser devant ses yeux, cette vision le grisait.

— Quel poison te faudrait-il ? demanda-t-il tout à coup, contracté par cette idée aussi que son frère se chargeait du gros de la besogne.

— Un poison qu'on puisse introduire dans un fruit, dans un pain, sans qu'on s'en aperçoive.

On se rappelle que Prosper avait fait des études de médecine. Par conséquent il connaissait un peu de chimie.

— Il y a la strychnine, dit-il après un court silence.

— Qu'est-ce que c'est que ça, la strychnine ?

— Un poison des plus violents, foudroyant même, pris à une certaine dose, et qui donne comme des attaques de "tétanos..."

— Comment est ce fait ?

— C'est un sel cristallisé en petites lamelles. L'aspect est celui de la magnésio.

— C'est mon affaire. Peux-tu m'en procurer ?

— Dame ! je ne sais trop, c'est difficile !

— C'est nécessaire !

— Ah ! fit brusquement Prosper. J'y suis !

— A la bonne heure ! pensa le gamin dont les yeux pâles brillèrent.

— Il y a au journal, parmi nos reports, un jeune homme dont le père est pharmacien. Par lui, j'obtiens. J'y dirai que je veux détruire les rats qui infestent notre imprimerie.

— Sois prudent ! conclut Désiré.

— Oh ! n'aie pas peur. Mais enfin que veux-tu faire de ce poison ?

— Que t'importe ? Laisse-moi vous emichir. Je ne te demande que de ne pas te mettre en travers de mon plan et de ne pas te laisser rouler par Julio.

(A CONTINUER.)

Commencé le 13 Décembre 1883—No. 207.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal sont comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus.

Aux agents : 16 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

Sur réception du prix, nous expédions tous les numéros parus depuis le 1er janvier 1880, et les files complètes (brochées) des années 1881, 1882 et 1883, aux conditions ci-haut mentionnées.

Voici maintenant le sommaire du *Feuilleton Illustré* depuis sa fondation (1er janvier 1880), et que nous fournirons sur demande :

PREMIERE ANNÉE, 1880 — *Le Colporteur Bandit, La Duchesse de Nemours, Les deux Frères, Le Grand Vaincu, Le Percepteur de Marsey, Sauvé par un Violon, Souvenir d'un Juré, Conte Normand, Ombrières honnêtes*. — Les premiers numéros de cette année sont épuisés, mais à l'exception des deux premiers ouvrages mentionnés, nous pouvons fournir tous les autres au complet.

DEUXIEME ANNÉE, 1881 — *Les Aventures du Capitaine Vatan, Une Dame de Pique, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur*. — Ce dernier roman se termine en 1882.

TROISIEME ANNÉE, 1882 — *Une Vengeance de Peau-Rouge, Un Echappé de la Bastille ou Exilé l'Empoisonneur (suite et fin), La grande Haine, La Demoiselle du Cinquième, Le Testament Sanglant, La Fille de Marguerite*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1883.

QUATRIEME ANNÉE, 1883 — *La Fille de Marguerite et Le Testament Sanglant (suite et fin), Les Drames de l'Argent, Les Meurtriers de l'Héritière*. — Ces deux derniers romans se terminent en 1884.

MORNEAU & CIL, EDITEURS,

Boîte 1986.

475 rue Craig (vis-à-vis la rue St-Gabriel.)